

L'**A**VIRON **C** CLUB DU **B**ASSIN DE **T**HAU



ORGANISE « **LA 6E SOLO RACE CUP** »

CNJ 4 « ETAPE MER U15 »

Samedi 21 Mars 2026



© samw_photographie



Base nautique Miaille & Munoz
« Le Barrou »
41 rue des Fauvettes - 34200 SETE
acbt34@hotmail.fr
Facebook / Instagram : Acbt Sète



L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

AVANT-PROGRAMME

× Accueil des participants	8h30
× Emargement des rameurs / Réunion d'information	9h00
× Série Seniors Femme 3 km	10h15
× Départ U15 Fille 3 km (4x)	10h20
× Finale A U19 Femme 4 km	11h00
× Départ U15 Garçon 3 km (4x)	11h20
× Série 1 Seniors Homme 3 km	11h45
× Série 2 Seniors Homme 3 km	12h30

× Finale A Seniors Femme 4 km	14h00
× Finale A U19 Homme 4 km	14h45
× Finale B Seniors homme 4 km	15h30
× Finale A Seniors Homme 4 km	16h15
× Récompenses et vin d'honneur (Brasucade de moules)	17h15

« Le premier Master H/F +40 ans sera récompensé »

<u>FEMME</u>	<u>HOMME</u>
SÉNIOR : FS1X 1 rameuse en couple	SÉNIOR : HS1X 1 rameur en couple
MASTER : MF1X 1 rameuse en couple	MASTER : MH1X 1 rameur en couple
U19 FEMME 1rameuse en couple	U19 HOMME 1 rameur en couple
U15 Fille (CNJ 4) Yole 4x	U15 Garçon (CNJ4) Yole 4x

Séries qualificatives : * Qualification des 8 Meilleurs temps par categories pour accéder en Finale A, les autres en finale B

“2 PARCOURS PAR RAMEUR Senior/Master”
Cette régata sera sportive et conviviale avant tout !!!

“TIRAGE AU SORT DES SERIES A LA REUNION D'INFORMATION”

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

INFORMATIONS

Réunion d'information équipiers référents	Samedi 21 mars 2026 à 9h00 précises pour tous les participants <i>Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émarger. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer). Le rameur non présents sera considéré comme « forfait ».</i>
Organisation	Philippe LEGEAY, Président – 06.67.73.46.95 Anthony LEGEAY, Directeur de course 06.28.92.30.10
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « ffaviron.fr » INTRANET Ouverture le : 02 Février 2026 - 09h00 Clôture le : 15 Mars 2026 - 12h00 Infos: acbt34@hotmail.fr <i>Le rameur devra avoir au minimum le brevet mer Niveau 1 enregistré</i> <i>Participation de 8€/ rameur (chèque ordre ACBT SETE)</i> <i>BRASUCADE DE MOULES/APERITIF EN CLOTURE DE LA REGATE</i> <i>CNJ 4 : U15 F/H gratuit</i>
Licences	– Licences « A » FFA 2025-2026
Accès à la base	41 rue des Fauvettes « Le Barrou », centre nautique municipal Miaille et Munoz
Circulation nautique	Un plan sera affiché sur place
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat
Buvette	A partir de 8h30, café, viennoiseries, boissons, sandwiches, gaufres, crepes ect... (CB acceptée)
Récompenses	Des récompenses seront remises aux 3 premiers par catégorie + 1 ^{er} Master
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Matériel	Possibilité de location par ACBT : Solo complet (20€) Un chèque de réservation sera demandé pour confirmation
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur de 15 mètres, d'un gilet de sauvetage et la coque d'un poids minimum de 35kg
Arbitrage	Régi par le code des régates FFA + arbitres sur place
Service de secours	Poste de secours à terre et sécurité assurée sur l'eau Défibrillateur sur place
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé

Président Ligue Occitanie
Luc PONCELET

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

PARCOURS SERIE 3000M (ROUGE)

FINALE A/B 4000M (ROUGE + JAUNE)



3000 M : **B1 / B2 / B3 / B4 / ARRIVEE**

4000 M : **B1 / B2 / BFINALE / B3 / B4 / ARRIVEE**

*COULEURS DES BOUEES

* LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUE A LA REUNION D'INFORMATION

* ROTATION DES COQUES SUR LA PLAGE PROCHE DES MISES A L'EAU OU PONTON

CNJ U15 : PARCOURS **ROUGE** UNIQUEMENT 3000M EN YOLE 4X

EPREUVE MATIN :

- 10h20 Filles

- 11h20 Garçons

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires



ville de sète

